

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 26 OCTOBRE 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DST/26-10-2023/Q14

Date de convocation : 20 Octobre 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Mme BERANGER Agnès : procuration à M. BALEDENT Matthieu
M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme PLUCHART Claudine : procuration à Mme MATON Audrey
M. CHMIELEWSKI Dominique : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à M. BAUDOUX Aurélien
Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
M. COLLIN Denis : procuration à Mme THUILLEZ Martine (sauf pour la question n°6)

Membre absent (1) :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

**OBJET : ATTRIBUTION DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS COMMUNAL DES
MAISONS FLEURIES POUR L'ANNÉE 2023**

Madame Martine DAUCHET, Conseillère Municipale, expose à l'Assemblée que, comme chaque année, la Ville de CAUDRY a organisé son concours des maisons fleuries. Un comité s'est réuni le 02 octobre 2023 pour confirmer le classement et attribuer les prix. Madame DAUCHET propose de s'appuyer sur les propositions de ce comité pour l'attribution des Prix suivants :

1^{ère} CATEGORIE : Maisons avec jardin très visible de la rue

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er	AMEYE Léon	26 rue Henri Bracq	4 fleurs	120,00 €
2eme	DENHEZ Martine	22 rue Henri Bracq	3 fleurs	110,00 €
3eme	DENIMAL Marie-Christine	209 rue de la République	2 fleurs	100,00 €
4eme	PREDHOMME Daniel	19 rue de la République	2 fleurs	90,00 €
4eme	PORET Vincent	63 rue de Ligny	2 fleurs	90,00 €
6eme	MONTAY René et Elisabeth	10 rue Molière	2 fleurs	70,00 €
7eme	TAMBOISE Antoinette	11 rue des Bouleaux	1 fleur	40,00 €
8eme	ARAUJO Isabelle	3 rue Alfred de Musset		30,00 €
8eme	BOUGENIERE Claude	23 rue de Pins		30,00 €

Prix d'encouragement :

Les membres du jury ont proposé d'attribuer à **Madame ARAUJO Isabelle** le prix d'encouragement dans le cadre de sa première participation. Monsieur le Maire propose donc, de lui attribuer la somme de : 50,00 €

Total 1^{ère} catégorie : 730,00 €

2^{ème} CATEGORIE : Maisons avec jardinet

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er	EGO André	35 rue Molière	3 fleurs	110,00 €
2eme	RUFFIN Daniel	16 rue Molière	2 fleurs	100,00 €
3eme	BELOT Nadine	97 rue Delattre de Tassigny	2 fleurs	90,00 €
4eme	LOUCHART Véronique	173 rue de la République	1 fleur	60,00 €
5 ^{ème}	BERTHE Colette	6 rue des Bouleaux		40,00
5 ^{ème}	QUIEVREUX Marie-France	53 rue Fénelon		40,00

Prix d'encouragement :

Les membres du jury ont décidé pour cette catégorie de ne pas attribuer de prix d'encouragement.

Total 2^{ème} catégorie : 440,00 €

3^{ème} CATEGORIE : Fenêtres et Façades

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1er	DE KINDERS Marie-Flore	18 rue des Pins	3 fleurs	110,00 €
2eme	TROUILLEZ André	29 rue Edison	2 fleurs	100,00 €
3eme	DUBRUNQUEZ Micheline	6 rue des frères Tofflin	2 fleurs	90,00 €
4eme	BENOIT Marie-Claire et Gérard	23 rue de Venise	1 fleur	80,00 €

5eme	LEMAIRE Christian	51 rue Auguste Marliot	1 fleur	70,00 €
6eme	HERBIN Audrey	59 rue Henri Barbusse		60,00 €
7eme	LENGRAND Claudine	203 rue de la République		40,00 €

Prix d'encouragement :

Les membres du jury ont proposé d'attribuer à **Madame Audrey HERBIN** le prix d'encouragement dans le cadre de sa première participation. Monsieur le Maire propose donc, de lui attribuer la somme de : 50,00 €

Total 3^{ème} catégorie : 600,00 €

4^{ème} CATEGORIE : Balcons et terrasses

Place	nom	adresse	Niveau	Récompense
1er	QUIEVREUX Mauricette	13 rue Auguste Beauvillain	1 fleur	90,00 €
1er	ALVIN Amrie-Aimée	11 rue Auguste Beauvillain	1 fleur	90,00 €
3eme	CROATTO Lidia	3/1 résidence Dunant	1 fleur	80,00 €
4eme	GARDEZ Daniel	18 rue Clément Marot	1 fleur	70,00 €
5eme	POTENCIER Corinne	6 rue Clément Marot		60,00 €

Prix d'encouragement :

Les membres du jury ont décidé pour cette catégorie de ne pas attribuer de prix d'encouragement.

Total 4^{ème} catégorie : 390,00 €

5^{ème} CATEGORIE : Cours fleuries

Place	Nom	Adresse	Niveau	Récompense
1eme	COURBET Dany	36 rue Camille Guérin	1 fleur	90,00 €
2eme	PLOUQUET Elodie	38 rue Camille Guérin		40,00 €

Prix d'encouragement :

Les membres du jury ont décidé pour cette catégorie de ne pas attribuer de prix d'encouragement.

Total 5^{ème} catégorie : 130,00 €

Mentions spéciales :

Pour l'année 2023, il est proposé de ne pas attribuer de prix coup de cœur.

Les prix seront remis sous forme de plusieurs bons d'une valeur de 20 ou 30 euros à dépenser dans les commerces Caudrésiens.

Envoyé en préfecture le 03/11/2023

Reçu en préfecture le 03/11/2023

Publié le **06 NOV. 2023**

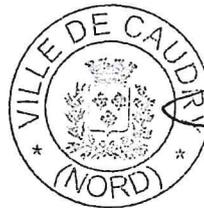
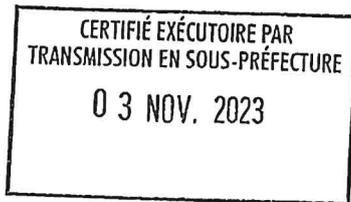
ID : 059-215901398-20231026-DEL261023_Q14-DE

La dépense totale, soit la somme de : deux mille deux cent quatre-vingt-dix euros (2290 €) sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 6714 – Fonction 024 du budget de l'année 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Bricout". The signature is written over a horizontal line that extends from the seal area.

Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL261023_Q14**
Objet : **Attribution des prix aux lauréats du concours communal des maisons fleuries pour l'année 2023**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-10-26 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 8.8 - Environnement
Identifiant unique : 059-215901398-20231026-DEL261023_Q14-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20231026-DEL261023_Q14-DE-1-1_0.xml	text/xml	921 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_261023_Q14.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20231026-DEL261023_Q14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 novembre 2023 à 15h11min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 novembre 2023 à 15h11min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 novembre 2023 à 15h11min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 novembre 2023 à 15h11min25s	Reçu par le MI le 2023-11-03